SECTION G — PHYSIQUE

G09 ENSEIGNEMENT; CRYPTOGRAPHIE; PRÉSENTATION; PUBLICITÉ; SCEAUX

G09D INDICATEURS HORAIRES OU DE TARIFS POUR CHEMINS DE FER OU AUTRES; CALENDRIERS PERPÉTUELS

(blocs calendriers B42D 5/04; entraînés par un mouvement d'horlogerie G04B; comportant des moyens de calcul G06C)

1/00 Indicateurs d'horaires ou de tarifs pour chemin de fer ou autres moyens de transport; Aides d'indication ou de lecture pour ceux-ci (comportant essentiellement des cartes ou des diagrammes de trajets G09B; tracés d'itinéraires de chemins de fer G09B; dispositifs d'affichage, p.ex. tableaux indicateurs de chemins de fer, G09F)

3/00 Calendriers perpétuels

3/02 • avec organes interchangeables portant les signes

3/04 • dans lesquels les organes portant les signes sont montés de façon mobile dans le calendrier

3/06 • • avec des organes tournants

3/08 • • • en forme de disque

3/10 • • avec des organes sous forme d'une bande

3/12 • fonctionnant électriquement